

Port Sud de France
A l'attention de Mr Olivier CARMES
1, Quai Philippe Régy
BP 10 853
34201 SETE CEDEX

Sète, le 8 mars 2023

Lettre recommandée avec A.R. n° 1A 189 523 0396 4

Objet :

Projet d'implantation d'une nouvelle plateforme de stockage de déchets métalliques sur le site portuaire de Sète

Monsieur Carmes,

En réponse à votre courrier du 20 janvier dernier, nous vous confirmons que nous nous engageons à répondre à vos exigences lors de la cessation d'activité de transit de déchets métalliques sur le quai G pour lequel vous nous avez donné votre avis favorable. Pour rappel, ces exigences sont :

- Le retrait de tous les équipements et matériels (murs, protections, engins, réseau ...)
- L'état des lieux et diagnostic de pollution de sol et du plan d'eau
- La remise en état à l'état initial du terre-plein et réparation des revêtements, structure et réseaux en cas de dommage
- La dépollution, le nettoyage des réseaux d'évacuation d'eau pluviale
- La dépollution du plan d'eau (retrait des déchets tombés en fond de Darse ...)

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

Loïc TEXIER
Président de SEA-invest Sète



Copie : Dreal